REMPLACEMENT 2022
Métropole - Réunion

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
E5 CHOIX TECHNIQUES

Intitulé : Gestion des milieux naturels et de la faune

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 7 pages

SUJET

Favoriser la biodiversité dans le Sud-Est Parisien : traitement des lisières forestières en milieu urbanisé.

Contexte

Le massif forestier de l'Arc boisé est situé au sud-est de la banlieue parisienne. Ces forêts constituent à la fois un lieu d'accueil du public ainsi qu'un réservoir de biodiversité dans un territoire fortement urbanisé.

Les lisières forestières sont les premiers espaces touchés par la pression d'urbanisation, créant ainsi des zones de transition entre la ville et la forêt de plus en plus brutales.

Le document 1 présente un extrait de l'article « Arc boisé, dessine-moi le futur poumon vert du Grand Paris »

Le document 2 présente une charte forestière et un guide de bonnes conduites.

Le document 3 présente la lisière idéale et l'impact de l'urbanisation sur la lisière forestière.

Le document 4 présente les techniques de gestion écologique des lisières.

Partie 1 (5 points)

1.1 À partir du **document 1**, identifier l'objectif adapté à la protection de cette forêt parisienne.

1.2 À l'aide du **document 3**, retrouver les différents intérêts des lisières forestières en milieu urbanisé.

1.3 À partir du **document 4**, distinguer ce qui différencie une essence indigène d'une essence exotique.

Partie 2 (9 points)

2.1 À l'aide du **document 2**, identifier deux acteurs et leurs rôles respectifs.

2.2 À partir du **document 3**, expliquer en quoi l'urbanisation participe à la baisse de la biodiversité.

2.3 À l'aide du **document 4**, justifier la période, la fréquence et le type de fauche sur la lisière forestière de l'Arc boisé.

2.4 Formuler une problématique pertinente en lien avec la gestion de la biodiversité d'un massif forestier parisien.

Partie 3 (6 points)

3.1 Présenter, à l'aide d'un cas concret au choix, éventuellement en lien avec votre expérience professionnelle, une action de gestion de la nature ordinaire en milieu urbanisé, en présentant :

- Les différents contextes (historique, social, économique, règlementaire…),
- le milieu concerné,
- les menaces qui pèsent sur ce milieu,
- les acteurs du projet et leurs rôles,
- les objectifs des actions menées.

3.2 Justifier les choix techniques programmés ou réalisés.

DOCUMENT 1

Arc boisé, dessine-moi le futur poumon vert du Grand Paris

Comment protéger et utiliser au mieux les 3 000 ha de verdure de l'Arc boisé ? Ce gigantesque massif, situé à cheval entre l'Essonne, la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne, « Poumon vert » du Grand Paris, souhaite s'ouvrir davantage aux habitants et préparer son avenir.

Ce mardi est organisée une réunion publique à Villecresnes, réunissant experts et acteurs divers sur l'environnement, invitant également toutes les associations et habitants à venir donner leur avis sur le rôle et l'utilisation de demain de cet espace unique aux abords de Paris. Ces réunions prennent place dans le cadre de l'élaboration de la **charte forestière de l'Arc boisé**. Elle a pour mission de fixer des engagements et des objectifs pour les différents partenaires du parc boisé (institutions, associations…).

Cette démarche pourrait permettre de classer ce massif forestier en **forêt de protection**, ce qui le mettrait à l'abri de toute menace d'urbanisation.

Article de presse remanié, *Le Parisien*, 08 Juin 2015

Objectifs d'une forêt de protection :

- Assurer la conservation des forêts reconnues nécessaires au maintien des terres sur les montagnes et sur les pentes, à la défense contre les avalanches, les érosions et les envahissements des eaux et des sables.

- Protéger les bois et forêts, quels que soient leurs propriétaires, situés à la périphérie des grandes agglomérations, ainsi que dans les zones où leur maintien s'impose, soit pour des raisons écologiques, soit pour le bien-être de la population.

Extrait d'un document de l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), « Outils juridiques »

DOCUMENT 2

Une charte forestière et un guide de bonnes conduites

Le Conseil départemental s'est depuis longtemps engagé dans la protection et la valorisation de ses espaces boisés. Il assure en tant que commanditaire, la maîtrise d'ouvrage de la Charte forestière du territoire de l'Arc boisé. Son élaboration a été confiée au maître d'œuvre : Office national des forêts. Deux grandes orientations ont été ciblées puis déclinées en une série d'objectifs.

1 - Territoire et paysage	**2 - Accueil public et sensibilisation**
1.1 Protéger le territoire forestier et son environnement.	**2.1** Mieux répondre aux attentes des usagers.
1.2 Conforter durablement les lisières de la forêt.	**2.2** Concilier milieu naturel et usages.
1.3 Renforcer la biodiversité et valoriser le patrimoine historique, naturel et paysager.	**2.3** Informer sur la vie et la gestion de la forêt.

La concertation des différents acteurs qui a précédé la signature de cette charte a mis en avant leur volonté d'agir et a permis la réalisation d'un « guide des bonnes pratiques pour la protection et la gestion des lisières en milieu urbanisé ».

Le présent guide a pour objectif d'être à la fois un outil opérationnel pour les élus et les services techniques et un outil pédagogique pour les riverains de la forêt.

Écrit à partir de la Charte forestière de l'Arc boisé et du Guide de bonnes conduites.

DOCUMENT 3

Impact de l'urbanisation sur la lisière forestière

La lisière idéale

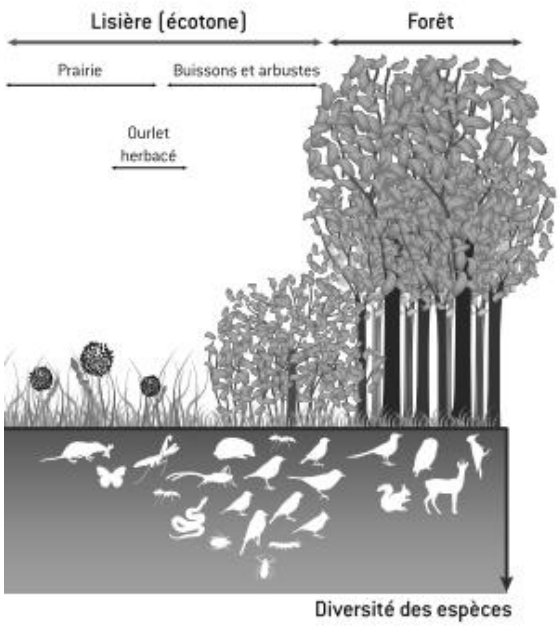
Les lisières sont des écotones, c'est-à-dire des espaces de transition entre deux milieux différents. Elles constituent une mosaïque d'habitats, de la prairie au boisement en passant par des strates de friches herbeuses, arbustives et arborées. Ces structures végétales offrent des sites de nidification et des ressources alimentaires ainsi que des corridors de circulation pour la faune.

La lisière est un milieu riche et diversifié en :

- Habitats : forestiers, milieux ouverts, milieux humides, milieux secs des chemins.
- Espèces : Propres aux différents milieux présents, auxquelles s'ajoutent des espèces remarquables qui ne se rencontrent que sur des lisières.

Cette mosaïque végétale est propice à la qualité paysagère et à la richesse faunistique, entraînant une meilleure résistance aux maladies et insectes ravageurs dans les milieux proches.

Lisière idéale



Lisière après urbanisation

Après urbanisation la lisière est fortement réduite, elle perd diverses strates, si propices à la colonisation d'espèces. Cette zone dite écotone représente la zone d'interaction maximale entre des écosystèmes voisins. C'est pour cette raison que ces limites sont généralement considérées comme des zones de plus grande richesse et d'intérêt biologique.

D'après « La gestion écologique des espaces naturels », édité par la Mairie de Paris

DOCUMENT 4

La gestion écologique des lisières

Objectifs : Adopter une gestion forestière de la lisière qui favorise la biodiversité.

Une gestion écologique repose sur la mise en place de la lisière en trois parties étagées : ourlet herbacé, strate arbustive et strate arborée. Il convient surtout de favoriser les strates arbustives et herbacées car ces stades pré-forestiers disparaissent sans gestion, du fait d'une dynamique spontanée vers la forêt.

Sélection des espèces

• Privilégier les **essences indigènes** adaptées aux conditions pédo-climatiques locales.

• Éliminer les **essences exotiques :** introduites et se multipliant souvent au détriment des espèces locales ; leur intérêt biologique est souvent réduit.

Favoriser la diversité du peuplement

• Rechercher une diversité qui porte à la fois un intérêt biologique et paysager.

• Obtenir une alternance d'espèces.

• Exploiter la partie arborée en évitant les coupes rases.

Traitement de la strate buissonnante

• Garder une structure hétérogène de la strate en rajeunissant les arbustes et buissons de façon à conserver un bon éclairement. Il s'agit d'opérations d'élagage et de coupes d'éclaircie des arbres avant qu'ils n'atteignent une hauteur trop importante, ainsi que de recépage des arbustes. Les buissons et ronciers feront l'objet de tailles sur plusieurs années, à adapter en fonction de la dynamique observée.

• La strate intermédiaire joue un rôle important pour l'avifaune car certains oiseaux vont y nicher. Les arbustes à baies constituent aussi des réservoirs de nourriture.

Gestion extensive de l'ourlet herbacé

• Faucher la strate herbacée et évacuer les produits de coupes.

Calendrier, matériel et recommandations pratiques

• Préférer des outils tranchants plutôt que le gyrobroyeur ou la tondeuse à lame rotative qui créent un broyat étouffant la flore herbacée et détruisent la petite faune.

• Ramasser les produits de coupes et les exporter.

Les interventions se dérouleront de préférence en hiver ou à l'automne. Les travaux doivent être proscrits au printemps et en été pendant les périodes de nidification.

DOCUMENT 4 (suite et fin)

Quelles fréquences pour les fauches ?

• Privilégier des dates et des fréquences de fauche variées.

Trois principes doivent être respectés :

• adopter une fauche tardive,

• limiter le nombre d'interventions,

• adopter localement une gestion différenciée avec des fauches distinctes.

Pourquoi évacuer les produits de coupes ?

Les produits de coupes se décomposent sur le sol, celui-ci s'enrichit progressivement et favorise les plantes nitrophiles. Les espèces observées sont alors relativement peu nombreuses et banales. Au contraire, avec l'évacuation, l'ourlet herbacé voit alors le nombre de plantes augmenter et les floraisons se multiplier.

D'après « Guide de bonnes pratiques pour la protection et la gestion des lisières en milieu urbanisé »